



AdT

Le Air du Temps
n°181
Avril 2019

Bulletin mensuel de la commune de Rencurel

Sommaire

- ▶ Budgets 2019
- ▶ Projet de route et pistes forestières
- ▶ Hommage à Joseph Glénat
- ▶ Frelon asiatique : il est là !
- ▶ Prenez la clé des champs, marché paysan, théâtre, Fête du Bleu...

EDITO

Lors de sa séance du 15 mars, le Conseil municipal a voté le budget 2019 de la commune et le budget annexe de la chaufferie bois.

Dans le cadre d'un budget serré, nous avons privilégié, par exemple, la poursuite du réaménagement de la salle de La Scie, les travaux d'entretien sur les écoles et la première phase de sécurisation indispensable de la traversée de La Balme. Dans sa globalité la sécurisation de la traversée de La Balme sera un projet très coûteux. Un projet imposé par le comportement irresponsable d'usagers de la route. Une réalité d'autant plus insupportable que les moyens de la commune sont limités.

Cette année, plus de budget annexe de l'eau et de l'assainissement puisque la compétence a été transférée à la Communauté de communes au 1er janvier dernier. Par contre, en cours d'année, un nouveau budget annexe devra être créé si le projet de desserte forestière de la partie Nord du Massif des Coulmes va à son terme. Un projet collectif dont la commune sera bénéficiaire dans la durée puisque des parcelles forestières jusque là inaccessibles pourront être exploitées.

Michel Eymard, maire



La vie de la commune c'est aussi sur :
<http://www.rencurel-vercors.fr/>

Création théâtrale de la Fabrique des Petites Utopies

LA NUIT
les Arbres dansent

Samedi 27 avril à 16h
Le Grand Séchoir - Vinay
(Voir p.6)

Schneiders - François Guéguen - Marjorie Alaman - Tard et mixé en scène - Bruno Tassinari



(Commune)

CONSEIL MUNICIPAL... SÉANCE DU 15 MARS 2019 : LES BUDGETS

COMPTES ADMINISTRATIFS 2018

Le 15 mars dernier, le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité les comptes administratifs de la commune, de l'eau et de l'assainissement et de la chaufferie 2018.

COMMUNE		EAU & ASSAINISSEMENT		CHAUFFERIE	
FONCTIONNEMENT		FONCTIONNEMENT		FONCTIONNEMENT	
DEPENSES		DEPENSES		DEPENSES	
Charges à caractère général	124 902,22	Eau potable	28 889,09	Charges à caractère général	16 613,59
Charges de personnel	172 735,47	Assainissement collectif	50 629,33	Charges financières	13 352,90
Atténuation de produits	2 749,00				
Autres charges de gestion courante	24 771,81				
Charges financières	10 121,82				
Charges exceptionnelles	70 000,00				
TOTAL	405 280,32	TOTAL	79 518,42	TOTAL	29 966,49
RECETTES		RECETTES		RECETTES	
Atténuation de charges	8 949,07	Eau potable	52 822,67	Ventes de produits	32 256,18
Vente de produits du domaine	65 863,94	Assainissement collectif	74 055,81	Autres produits	0,00
Impôts et taxes	206 934,00				
Dotations et participations	112 685,27				
Autres produits de gestion courante	65 378,90				
Produits financiers	1 017,75				
Op. d'ordre de transfert entre sections	193 316,00				
TOTAL	654 144,93	TOTAL	126 878,48	TOTAL	32 256,18
Excédent de fonctionnement	248 864,61	Excédent de fonct.	47 360,06	Excédent de fonct.	2 289,69
INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT	
TOTAL DEPENSES	359 399,46	TOTAL DEPENSES	115 616,26	TOTAL DEPENSES	17 475,20
TOTAL RECETTES	427 333,63	TOTAL RECETTES	275 466,45	TOTAL RECETTES	0,00
Excédent d'investissement	67 934,17	Excédent d'investiss.	159 850,19	Déficit d'investiss.	17 475,20

AFFECTATION DES RÉSULTATS 2018 AU BUDGET 2019

Le 15 mars dernier, le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité l'affectation des résultats 2018 au budget 2019.

Budget de la commune :

Le compte administratif 2018 du budget de la commune fait apparaître les résultats suivants :

- Excédent de fonctionnement : + 248 864,61€
- Excédent d'investissement : + 67 934,17€

Compte tenu :

- d'un excédent de fonctionnement antérieur reporté de : 0 €
- d'un déficit d'investissement antérieur reporté de : - 222 609,45 €

Le résultat d'exploitation 2018 étant de + 248 864,61 €, il a été décidé de reporter 94 189,33 € en recettes de fonctionnement et 154 675,28 € pour la couverture du déficit d'investissement.



Budget annexe eau et assainissement :

Le compte administratif 2018 du budget annexe eau et assainissement fait apparaître les résultats suivants :

- Excédent de fonctionnement : + 47 360,06 €
- Excédent d'investissement : + 159 850,19 €

Compte tenu :

- d'un excédent de fonctionnement antérieur reporté de : + 75 776,90 €
- d'un déficit d'investissement antérieur reporté de : - 38 787,36 €

Il a été décidé le transfert des résultats de clôture du budget annexe eau et assainissement au budget principal :

- Excédent de fonctionnement cumulé de + 123 136,96 €
- Excédent d'investissement cumulé de + 121 062,83 €

Le montant des excédents (fonctionnement et investissement) sera reversé, en 2019, par la commune à la Communauté de communes qui a désormais en charge les réseaux mais aussi toutes les charges financières.

Ces opérations augmentent à la fois les excédents reportés et les dépenses exceptionnelles du budget 2019 (p.3)

Budget annexe de la chaufferie :

Le compte administratif 2018 du budget annexe de la chaufferie fait apparaître les résultats suivants :

- Excédent de fonctionnement : + 2 289,69 €
- Déficit d'investissement : -17 475,20 €

Compte tenu :

- d'un déficit de fonctionnement antérieur reporté de : - 3 073,73 €
- d'un excédent d'investissement antérieur reporté de : + 72 795,52 €

On constate :

- Un déficit de fonctionnement cumulé de : - 784,04 €
- Un excédent d'investissement cumulé de : + 55 320,32 €

Il a été décidé de reporter le déficit de fonctionnement de - 784,04 € et un excédent d'investissement de : + 55 320,32 €



(Commune)

CONSEIL MUNICIPAL... SÉANCE DU 15 MARS 2019 : LES BUDGETS

BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE CHAUFFERIE 2019

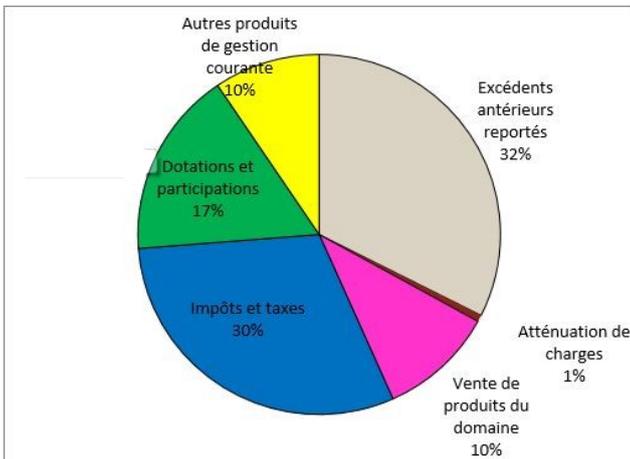
Le 15 mars dernier, le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité les budgets 2019 de la commune : budget principal et budget annexe chaufferie.

COMMUNE		CHAUFFERIE	
FONCTIONNEMENT		FONCTIONNEMENT	
DEPENSES		DEPENSES	
Charges à caractère général	155 620.00	Charges à caractère général	20 267.00
Charges de personnel	165 275.00	Virement à la section investissement	2 333.96
Atténuation de produits	2 776.00	Autres charges de gestion courante	3.00
Virement à la section d'investissement	186 829.33	Charges financières	12 730.00
Virement au budget CCAS	0.00	Déficits antérieurs reportés	784.04
Virement au budget EAU & ASSAIN	123 136.96		
Virement au budget CHAUFFERIE	0.00		
Autres charges de gestion courante	25 227.00		
Charges financières	11 380.00		
Charges exceptionnelles	123 136.96		
Déficits antérieurs reportés du ccas	0.00		
TOTAL	670 244.29	TOTAL	36 118.00
RECETTES		RECETTES	
Excédents antérieurs reportés	217 326.29	Excédents antérieurs reportés	0.00
Atténuation de charges	4 000.00	Ventes de produits	35 000.00
Vente de produits du domaine	69 050.00	Virement du budget commune	0.00
Impôts et taxes	204 000.00	Dotations et participations	0.00
Dotations et participations	112 455.00		
Autres produits de gestion courante	63 410.00		
Produits financiers	3.00		
Opérations d'ordre de transfert	0.00		
Produits exceptionnels	0.00		
TOTAL	670 244.29	TOTAL	36 118.00
INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT	
TOTAL DEPENSES	604 174.44	TOTAL DEPENSES	57 654.28
TOTAL RECETTES	604 174.44	TOTAL RECETTES	57 654.28

La compétence « Eau potable et assainissement » ayant été transférée à la Communauté de communes au 1er janvier 2019, le budget annexe « Eau et assainissement » a été clôturé définitivement au 31 décembre 2018.

BUDGET PRINCIPAL : SECTION DE FONCTIONNEMENT... QUELQUES PRÉCISIONS

Recettes



Principales charges à caractère général

- L'entretien courant du matériel roulant, des bâtiments, des réseaux et des forêts
- Le carburant, l'électricité, le gaz
- Les fournitures de petit équipement scolaire et de bureau
- La bibliothèque
- Les frais postaux et les télécommunications
- Les taxes foncières
- Les honoraires (géomètre, avocat...)

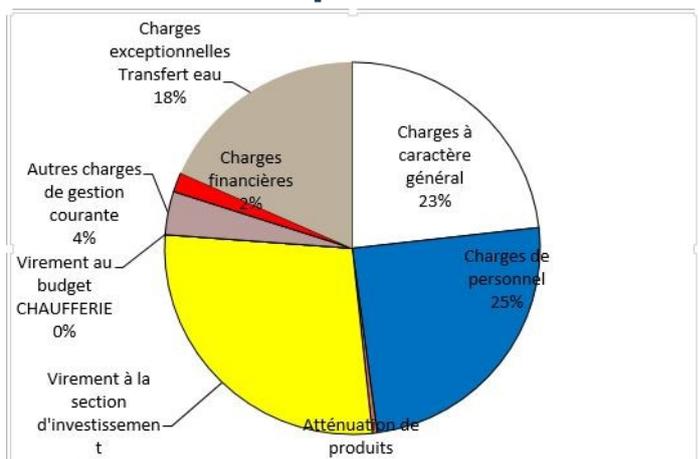
Principales charges de gestion courante

- La contribution au SDIS
- Les indemnités diverses
- Le soutien aux projets pédagogiques
- Les subventions aux associations

Les charges financières

correspondent aux intérêts des emprunts (le remboursement du capital apparaît en dépenses d'investissement).

Dépenses



Charges de personnel

Secrétariat de mairie, agents techniques, agents d'entretien (ménage bâtiment mairie et bâtiments scolaires), agents restaurants scolaires, ATSEM, garderie et emploi occasionnel déneigement.

Virement à la section d'investissement

Le virement à la section d'investissement doit couvrir, au minimum, l'annuité d'emprunt (hors remboursement des emprunts court terme)

CONSEIL MUNICIPAL... SÉANCE DU 15 MARS 2019

BUDGETS (SUITE)

QUELS INVESTISSEMENTS EN 2019 ?

Les principales opérations inscrites au budget investissement de la commune, cette année, sont :

- ENS les Rimets : entretien des espaces, suivi de l'avifaune, inventaire des coléoptères et orthoptères, pose d'un éco-compteur, fiche sur l'évolution spontanée de la forêt, mise en place d'un suivi forestier, repérages pour le sentier historique...
- PLU : fin ?
- Bâtiments : aménagement de La Scie (toilettes, isolation murs, toiture et plafond, remplacement de la grande porte...), écoles (portails de l'école du village, arrêts de neige à l'école de La Balme, garage (Kangoo électrique), mairie (étude)
- Téléskis (système de gestion de la sécurité, réducteur La Font
- Voirie : sécurisation de la traversée de La Balme (phase 1), emplois partiels
- Déchets : interventions sur les Points d'Apports Volontaires à La Balme et au village
- Dénivellement : lame braise, fraise, chaînes tractopelle
- Divers mobiliers

TAUX D'IMPOSITION 2019

Les taux restent inchangés.

Taxes	Taux 2018	Taux votés 2019
Taxe d'habitation	7.49%	7.49%
Taxe sur le foncier bâti	15.02%	15.02%
Taxe sur le foncier non bâti	42.79%	42.79%

SUBVENTION

Une subvention de fonctionnement de 40 € a été attribuée à l'association des Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale.

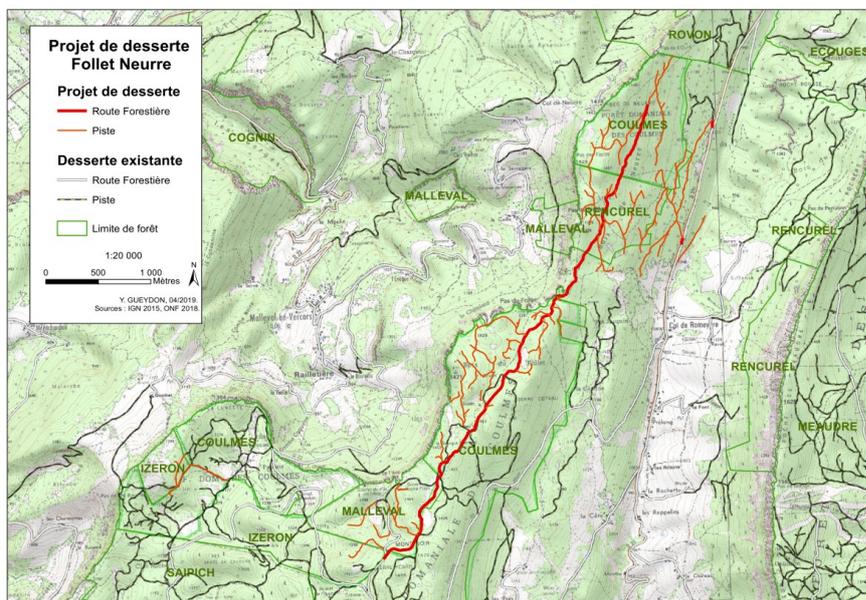
FONDS DE CONCOURS

Le bâtiment abritant le Foyer de ski et la Salle hors-sac dessert à la fois la zone nordique (intercommunale) et le domaine de ski alpin (communal).

Il a donc été proposé que le reste à charge après subvention des travaux effectués (changement des huisseries et réalisation de l'installation de chauffage reliée à la chaufferie bois) soit partagé entre la commune et l'intercommunalité. Un fonds de concours de 13 525 € a donc été sollicité auprès de SMVIC (vote au prochain CC).

PROJET DE ROUTE ET PISTES FORESTIÈRES

Le projet de desserte forestière sur les Coulmes (Cf. AdT n°178 - sept. 2018) - cantons du Follet, de Neurre, de la Combe et du Pas de l'Ours (voir carte) - était à l'ordre du jour du Conseil municipal du 15 mars. Yohan Gueydon, Jérôme Feith et Jules Méallier (agents ONF) présentent ce projet.



L'objectif de cette desserte de près de 6 km de Route Forestière empierrée (pour l'accès camion/grumier) et de 21 km de pistes forestières (pour l'accès aux tracteurs de débardage) est de permettre l'exploitation de la forêt.

Le projet rassemble les forêts publiques de Rencurel, de Mallevall-en-Vercors, d'Izeron, la forêt domaniale des Coulmes et 6 propriétaires privés sur Rencurel.

Afin de faire bénéficier tous les propriétaires concernés d'une subvention à hauteur de 80%, le conseil municipal de Rencurel a pris la décision d'être porteur de projet pour cette opération.

L'Office National des Forêts, très impliqué dans le projet en raison de la place importante de la forêt domaniale des Coulmes, a réalisé le piquetage* et la phase pré-projet (aide au montage de dossier de subvention, réunions, ...). Il réalisera également la Maîtrise d'œuvre, et donc le suivi du projet, à titre gracieux.

*Le *piquetage* correspond à l'implantation physique du tracé sur le terrain. Il permet aussi d'estimer l'ampleur des travaux. Sur le terrain il prend la forme d'un piquet peint et numéroté, à raison d'un tous les 20 mètres. Le piquetage de ce projet a débuté par la partie Route avec une connexion sur la Route Forestière des Dolines (qui démarre à proximité de la cabane ONF, sous le col du Mont Noir). Il a été réalisé avec une vision « massif » et forestière, l'idée étant de **desservir le maximum de surface forestière qui présente du bois valorisable**.

Afin de **respecter la pratique de la randonnée**, nous avons, dans la mesure du possible, pris en compte les sentiers existant. Ainsi, le sentier de randonnée menant de la Baraque Bonnard au Pas du Follet n'est chevauché que sur une centaine de mètres. Celui menant du Col de

Romeyère au Pas du Follet ne croisera qu'une seule fois la Route.

L'accès à certaines vieilles prairies permettra de les ouvrir et de les entretenir, favorisant la **diversité de végétation** et donc **des habitats naturels**. De même, des coupes légères en forêt favoriseront l'apport de lumière au sol et donc l'installation d'une strate herbacée ou arbustive dont se nourrissent cervidés, gélinottes, etc.

Après report du tracé sur le cadastre, et identification des propriétaires forestiers impliqués, une concertation a été engagée.

En raison de distances de débardage élevées, il s'est vite avéré nécessaire de réaliser également des accès sur le bas, reliant la RD35. Deux chargeoirs indépendants seront réalisés ainsi que plusieurs centaines de mètres de pistes sur cette partie basse.

CONSEIL MUNICIPAL... SÉANCE DU 15/03/2019

JOSEPH GLENAT

PROJET DE ROUTE ET PISTES FORESTIÈRES

Linéaire, surface desservie et volume mobilisable

Voici ci-dessous une répartition des linéaires créés par types de propriétaires, avec une estimation théorique des superficies forestières desservies.

Propriétaires	Pistes (en m)	Route Forestière	Linéaire total	Surface desservie (ha)
IZERON	623		623	8
MALLEVAL	2 065		2 065	44
RENCUREL	3 698	9 00	4 598	41
ETAT	11 292	4 270	15 562	161
Privé	3 970	643	4 613	48
Total	21 648	5 813	27 461	302

La grande majorité de cette partie de forêt est constituée de taillis de hêtres inexploités depuis le début des années 1900 (selon le livre *L'Appel des Coulmes*, P. Hanus).

Le volume de bois mobilisable dépendra de la gestion appliquée aux forêts. En réalisant des coupes « d'éclaircie », soit le prélèvement d'1 tige sur 4 ou 5 en moyenne, le prélèvement moyen sera de 50m³/ha (soit un grumier/ha) tous les 12 ans.

En estimant la nouvelle surface desservie à 300 ha (voir tableau ci-dessus), nous arrivons à 15 000m³ de bois coupés tous les 12 ans (pour un volume total de bois sur pied estimé de à 60 000 m³). Ces coupes seront bien sûr étalées dans le temps, soit en moyenne 1 250 m³/an.

Pour une mise en perspective, sur les 1500 ha de Forêt Domaniale des Coulmes, la moitié seulement de la surface (soit 750 ha) fait l'objet d'une récolte de bois régulière (tous les 12 ans en coupe d'éclaircie). Il sort annuellement entre 2 000 et 3 000 m³ de bois (50% hêtre, 50% résineux).

Jusqu'à présent, sur les 300 ha de la Forêt Communale de Rencurel, 600 m³ sont mobilisés tous les 2 ans.

Où en est-on ?

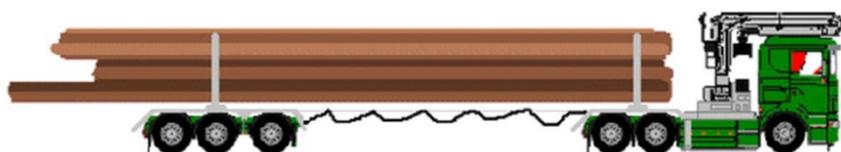
Au cours du 1er trimestre 2019, deux réunions d'information et concertation ont eu lieu avec les propriétaires concernés.

Ces réunions ont permis d'avancer sur des conventions de financement, d'utilisation et d'entretien, proposées par l'ONF et la commune. Conventions qui sont soumises à la signature de toutes les parties concernées.

Un dossier de demande de subvention auprès du FEADER (Fond Européen d'Aide au Développement Economique et Rural) a été déposé le 29 mars 2019. Une enveloppe de plusieurs centaines de milliers d'€ devrait être ainsi consacrée à la création de ce réseau de desserte.

La réponse de la commission d'attribution des aides forestières FEADER est attendue pour la fin mai. En cas de réponse positive, une consultation sera réalisée auprès des entreprises de Travaux Publics, avec un début des travaux en septembre 2019 (scénario le plus optimiste). La coupe du bois d'emprise débuterait en début d'été.

Yohan GUEYDON et Jules MEALLIER
Techniciens forestiers ONF des Coulmes,
Jérôme FEITH - Chef de projet desserte Isère



Une Route Forestière permet l'accès à ce type de grumier (ci-dessus).



Joseph GLENAT, le doyen de la commune, était dans sa 98ème année. Il nous a quittés le 28 mars dernier .

Bruno, son neveu, évoque pour nous la vie de son oncle.

Joseph est né le 31 mai 1921 aux Rieux, bercé par les évocations de la guerre de 14/18.

Il est allé à l'école du village puis ensuite a travaillé à la ferme avec ses parents et son frère Louis : pansage et gardiennage des vaches et des chèvres, transformation des produits de la ferme, travaux des champs avec les outils de l'époque. Puis arrivent les moteurs électriques pour les batteuses, scies, etc...

La collecte et la gestion de l'eau était un souci majeur à la ferme.

Puis vient la guerre de 39 à 45 et il participe au maquis. De 1946 à 1949 c'est la reconstruction et mise en état de la ferme. Nouvelle ère, nouvelles machines, une voiture, un tracteur, course au modernisme.

De 1955 au années 80, c'est les routes pour les hameaux, l'adduction d'eau communale et les productions dictées par la politique agricole.

Il a travaillé avec ses vaches jusqu'à 85 ans. Après, malgré son arthrose il allait se promener jusqu'à la Goulandière ou dans les Coulmes.

Il s'intéressait aux actualités régionales et internationales, au cours du blé, du pétrole. Il commentait les livres sur les maquis du Vercors, qu'il avait lui-même vécu, ou le livre sur les poilus de la guerre de 14.

Il a vécu 94 ans aux Rieux et 4 ans au village, mais montait aux Rieux tous les jours.

(Au jour, le jour...)

FÊTE DU BLEU : APPEL À BÉNÉVOLES



La fête du bleu qui se tiendra le week-end des 27 et 28 juillet à St Martin en Vercors

et qui rassemblera également St Julien et Rencurel, a besoin d'un maximum de bénévoles du vendredi au lundi.

Votre présence, même pour quelques heures, nous est précieuse. Plus nous serons nombreux, moins chacun sera mobilisé.

Dans un premier temps, merci de nous indiquer vos disponibilités, et nous reviendrons vers vous avec des propositions plus concrètes sur lesquelles vous pourrez vous inscrire pour :

- Montage et démontage de la fête
- Gestion de la circulation et des parkings
- Mise en place et gestion des espaces restauration-buvette

Afin que notre village soit pleinement représenté, les associations de Rencurel (Rencurel Animation Initiative/ ACCA La Diane/Ski Club) vous invitent à vous inscrire soit par téléphone, soit par mail auprès de :

- Suzanne Gauthier : tel 06 70 30 03 67, mail : auguste.gauthier@orange.fr
- Céline Zanella : tel 06 08 03 21 86

Nous vous remercions par avance pour votre participation !!

CLUB DE LA DOULOUCHE

Le Club De la Doulouche à organisé son repas cabri le 23 mars à la Scie. 74 personnes étaient au rendez vous.

Le traiteur **Laurent Voiron** nous a tous régalez :

- Caillettes, fait maison et salade composée
- Cabri à volonté et super gratin Dauphinois.
- Dessert au chocolat fondu.

Journée animée par l'**orchestre Gigi Page** et très appréciée de tous.

Tout le monde se donne rendez-vous à Villard de Lans le 24 mai pour le « repas extérieur », à La Scie le 29 juin pour le « repas agneau » (traiteur **Damien Guillet**) et à Pétouze le 5 Juillet pour le pique-nique.

Michel Feugier

19 JUILLET : SORTIE THÉÂTRE À GRIGNAN

À l'occasion des fêtes nocturnes de Grignan, Rencurel Animation Initiative propose une soirée en Drôme Provençale le **VENDREDI 19 JUILLET 2019**.



Ce spectacle en extérieur se déroule devant la façade du Château, à 21 h. (places numérotées).

Le transport se fera en car :

- Départ de la Balme à 15h00
- Passage par St Julien, St Martin, les Goulets
- Retour après le spectacle aux alentours de 1h30 du matin

Arrivée prévue à Grignan à 18 h. A cette date, a lieu également le **marché nocturne de Grignan**

Les portes du château ouvrant à 19h30, deux possibilités sont offertes pour le repas :

- soit un pique-nique tiré du sac,
- soit une restauration rapide proposée au bar du Bosquet, sur la terrasse nord du château avec vue sur la Drôme Provençale.

TARIFS :

Transport	12 €	Tarif tenant compte d'une participation de RAI
Entrée spectacle	20 €	Tarif groupe
Paiement par chèque de 32 € établi à l'ordre de RAI.		

Cette sortie ne pourra se faire qu'à partir de 30 participants minimum.

S'inscrire avant le 15 mai 2019 auprès de

- Céline Zanella 06 08 03 21 86
- Suzanne Gauthier 04 76 38 97 15/ 06 70 30 03 67

 <p>Mercredi 8 mai à 11h Commémoration de la victoire du 8 mai 1945 Stèle du Pont du Violon</p>	 <p>Lundi 17 mai à 19h Conseil municipal Rencurel Mairie</p>	 <p>Jeudi 23 mai à 19h Conseil communautaire SMVIC Lieu non communiqué</p>
---	---	--

27 AVRIL : SPECTACLE POUR ENFANTS

La nuit les arbres dansent

par La Fabrique des petites Utopies

À travers quatre contes, quatre arbres et quatre continents se racontent le lien incroyable qui unit l'homme au végétal et la magie des arbres : arbre-médecin, arbre-musicien, arbre-voyageur, arbre-nourricier.

Une heure d'histoires acrobatiques pour plantes invisibles et lucioles imaginaires.

**A partir de 7 ans - Tarif : 3,50 €
Réservation indispensable**

Samedi 27 avril à 16h - Le Grand Séchoir, à Vinay

(Au jour, le jour...)

AGENDA Mai

Prenez la Clé des Champs 4 et 5 mai 2019



Bienvenue dans nos fermes®

en Isère, Savoie et Haute-Savoie



prenezlacledeschamps.com

Prenez la clé des champs...

Les 4 et 5 mai 2019, 116 exploitations iséroises, savoyardes et haut-savoyardes vous invitent à venir découvrir une agriculture de qualité, pleine de saveurs et qui fait l'identité de nos territoires et de nos paysages.

Allez à la rencontre de producteurs passionnés par leur métier. Ils vous expliquent leurs productions et leur travail de transformation. Ils vous proposent une variété de produits fermiers dans un objectif permanent de qualité et d'authenticité.

A Rencurel, La ferme de Lucie, 1230, route des Rimets, vous accueille ! Repas sur réservation

Pour plus d'informations :

Tel : 04 57 33 10 01

[http://](http://www.prenezlacledeschamps.com/ferme-lucie-rencurel)

www.prenezlacledeschamps.com/ferme-lucie-rencurel



Rencurel Animation Initiative organise un

MARCHE AUX FLEURS, PLANTS & PRODUITS DU TERROIR

SAMEDI 18 MAI 2018

LA BALME DE RENCUREL
de 9h00 à 13h00

HORTICULTEURS : Plantes fleuries, compositions florales, plants potagers, plants de fleurs...

PRODUITS DU TERROIR : Fromages... Miel... Pains Charcuteries... Œufs et volailles fermiers

Pâtisseries, confitures... Fruits et légumes

PRESENCE DE COMMERÇANTS ET ARTISANS CREATEURS DU VERCORS



PETITES ANNONCES

Jeune couple d'auto-entrepreneurs recherche

Petite maison à louer, avec hangar, grange ou grand garage et, si possible un jardin

Contact :

Benoît : 06 61 17 58 86

Enora : 06 74 20 35 64



A vendre

Enceintes

marque FC 100 Soun Jamo

80W/120W

80 € les 2



Tuner Technics 70 €
et Platine CD 70 €

Matériel révisé

Contact : 06 15 96 65 28

TAD Mai - Juin

Renaud Callet vous emmène
à Villard de Lans

mardi 21 mai
et mardi 25 juin

à St Marcellin
vendredi 7 juin

Départ à 9h05 du village

Tarif aller-retour : 5 €

N'oubliez pas de réserver au
04 76 38 96 18

L'Air du Temps n°181

Bulletin mensuel de Rencurel
615, rue de la mairie - 38680 RENCUREL
Tel : 04 76 38 97 48
Courriel : rencurel.mairie@orange.fr

Dépôt légal : avril 2019

Directeur de la publication : Michel Eymard

Maquette et mise en page :
Michel Eymard

Tirage en 180 ex. : Vigny-Musset Repro
50, Allée des 2 Mondes 38100 GRENOBLE

Ont contribué à ce numéro (textes et photos) : Mylène Borrelli, Michel Eymard, Monique Eymard, Michel Feugier, Suzanne Gauthier, Boris Glénat, Bruno Glénat, Yohan Gueydon,

(Environnement)

LE FRELON ASIATIQUE (VESPA VELUTINA) EST LÀ !

En avril 2017 quelques apiculteurs de Rencurel assistaient à une réunion d'information sur l'arrivée du frelon asiatique en Isère et son comportement (voir l'AdT n°161 - avril 2017). Cette année-là, moins d'une dizaine de nids avaient été détectés dans le département. Et depuis ?



Depuis 2017, la situation a bien évolué. En 2018, 37 nids ont été détruits en Isère par le GDSA (Groupement de Défense Sanitaire Apicole) et le frelon asiatique a été observé, sans que les nids aient pu être localisés et détruits, aux abords de Grenoble et de Voiron.

A Rencurel, en août 2018, un nid suspect était repéré au sommet d'un arbre à la Lauze. Après vérification, le nid de frelon asiatique était neutralisé par un agent du GDSA le 11 septembre. La semaine suivante, Frédéric Lattard (le nid se trouvant sur son terrain) détruisait le nid afin d'éviter la dispersion du produit insecticide. Quelle chance d'avoir pu repérer le nid quand on sait la difficulté que cela représente lorsque le feuillage est dense !

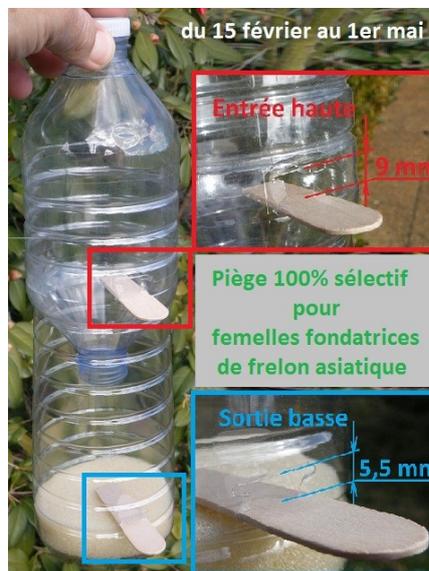
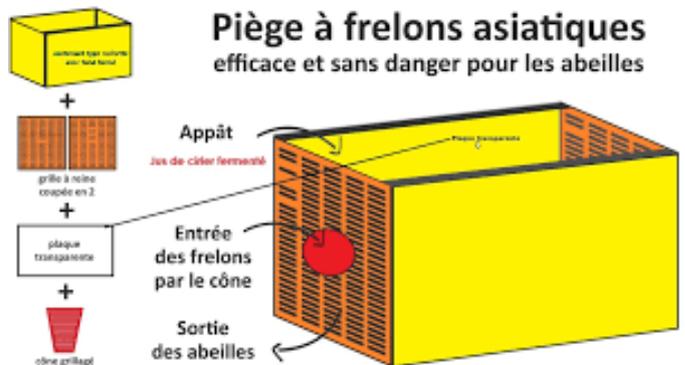


Malgré cela, des frelons ont été vus par la suite au hameau des Rieux...
Vespa Velutina continue donc sa progression en Isère et 2019 risque d'être l'année du plein essor.

Le piégeage (sélectif) de printemps semble un bon moyen de limiter sa progression. Mis en place de mars à mai dans nos régions (inutile de juin à octobre), il permet de capturer les reines fondatrices qui construisent seules un nid primaire.

Une reine capturée = un nid de moins cet été !

Du piège en contre-plaqué au piège acheté dans le commerce en passant par la simple bouteille en plastique bricolée, tous sont efficaces. Mais pour les rendre sélectifs et ainsi éviter de pénaliser les autres espèces (abeilles domestiques, sauvages ou autres) il est important de respecter les diamètres de perçage, de placer au fond de l'appât une éponge ou des cailloux et de le suspendre (limite l'invasion de fourmis).



Pour appâter, là encore plusieurs recettes. Le GDSA conseille 2/3 de bière brune + 1/3 de vin blanc et une cuillère à soupe de fruit rouge. Au début du printemps, les reines fondatrices sont à la recherche de sucre et d'eau, les pièges peuvent être placés près des maisons et des points d'eau. Le piégeage près d'un rucher est déconseillé sauf si un nid a été identifié l'année précédente.

A Rencurel, plusieurs apiculteurs ont déjà posé des pièges, n'hésitez pas à faire de même ! Tout comme l'ambrosie et les autres espèces invasives, le frelon est l'affaire de tous !

Boris Glénat

Si vous avez des questions, des suspicions de présence ou même si vous localisez un ancien nid, vous pouvez contacter Boris au 06 88 73 34 71

Sources : GDSA38, www.fredon-bretagne.com/fdgdon-morbihan, <http://anti-frelon-asiatique.com/>